L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 2 MAI.

FEUILLETON.

UN MARIAGE TRAGIQUE

PAR

ERNEST DAUDET.

IV

OU L'ON VERRA NAITRE LE POINT NOIR QUI MENACE LE BONHEUR DE JULIETTE.

—Suite—

Juliette ne fit plus aucune question. Le buste légèrement affaissé, le front penché, elle pensait à la révélation qu'elle venait d'entendre et au péril qui menaçait son bonheur. Roger respecta longtemps son silence. Mais enfin, n'y tenant plus, il s'écria :

—Vous ne dites rien ?

—Je dis d'abord que nous ne devons pas nous décourager pour si peu, répondit Juliette, en se redressant. C'est le propre des affections indestructibles de savoir résister aux épreuves et d'y puiser la force qui les consolide. Je dis ensuite que le danger n'est pas imminent et que nous avons le temps de rechercher un moyen efficace de le conjurer.

—Mais, il nous presse, au contraire. Demain, dans trois jours, dans huit, votre père peut vous présenter à l'improviste le comte de Moranoé, vous mettre en demeure de prendre une résolution. Que ferez-vous, alors ?

Juliette secoua la tête, comme pour indiquer l'impossibilité où elle était de répondre à cette question. Puis, d'une voix très calme, elle ajouta :

—J'ai la fierté de croire, mon ami, que vous ne doutez ni de mon amour, ni de mon courage. Je ne sais encore ce que je ferai, quand je serai sollicitée de prendre un parti. Je tiendrai la conduite que les circonstances me dicteront. En tout cas, il n'y a rien lieu pour vous de vous inquiéter, quant à ma décision définitive. Si je ne dois pas être votre femme, je ne me marierai jamais.

—Mais, si votre père insiste ?

—Je refuserai.

—S'il ordonne ?

—Je désobéirai.

—S'il veut vous contraindre ?

—Me contraindre ! s'écria l'orgueilleuse jeune fille.... Il n'essayera pas. Il sait bien qu'on ne briserait plutôt que de me faire céder ce qui l'avait la force de me traîner à la mairie, il n'aurait point celle d'arracher à ma bouche un consentement sans lequel rien ne peut être fait.

Juliette prononça ces mots avec une énergie farouche, qui empruntait une puissance caractéristique à l'expression de son visage assombri. Ses mains crispées serraient fébrilement les rênes de son cheval; ses yeux étincelaient. et à la voir ainsi, l'on devinait que dans ce corps de femme souple et gracieux, résidait la volonté d'un homme.

Ils marchèrent longtemps encore en silence. Puis, d'une voix adoucie, Juliette reprit :

—Il faut être patients, Roger, et calmes surtout. Gardons-nous de nous exalter quand surgit du fond de ce calme ciel. Il ne tient qu'à nous de les dominer toutes. Le but que nous poursuivons, c'est notre mariage. Admettons d'abord que ce but est plus facile à atteindre que nous ne le pensons. Il nous est permis de le croire, puisque nous ne connaissons pas encore les sentiments de mon père sur ce point.

—Il ne donnera jamais son consentement à notre union.

—Soit ! mais si le défaut de ce consentement m'empêche de nous épouser, à moins d'avoir recours aux moyens que la loi me donne et qui me répugnent, il n'en résulte pas qu'il suffise de la volonté de mon père pour me jeter dans les bras d'un autre. Ce qui peut donc nous arriver de pire, n'est une attente plus ou moins longue. Si vous n'étiez pas capable d'en tel sacrifice, c'est que vous m'aimeriez peu.

—Eh ! j'attendrai bien toute ma vie, s'il le faut, ma Juliette. Ce n'est pas là ce que je redoute. Mais vous, quel sera votre sort ? Je sais quelles obsessions se déchaîneront pour avoir raison de votre refus. Votre volonté est inébranlable, dites-vous ; celle de votre père est de fer. Entre l'une et l'autre, un choc se produira. Pourrez-vous résister ?

—Non répondu, répondit simplement Juliette.

Ce langage raffermit dans l'âme de Roger la confiance un moment ébranlée.

Leur entretien prit un ton plus calme. Etant descendus de cheval, ils s'assirent sur la mousse.

Là, pressés l'un contre l'autre, ils enviaient avec sang-froid les divers partis qui s'offraient à eux.

Roger proposa d'avouer à M. Migrelin toute la vérité. C'était, selon lui, l'unique moyen de couper court à leur incertitude. Ils sauraient ainsi ce qu'ils devaient craindre et ce qu'ils devaient espérer.

—Gardez-vous-en bien, répondit Juliette. Un refus vous fermerait la maison. Nous ne pourrions plus nous voir qu'au prix de difficulté et de ruses misérables. Laissons venir un moment meilleur. Il importe moins de nous presser que de réunir nos forces contre l'ennemi commun. Attendons que vous ayez recueilli chez M. de Moranoé les renseignements que mon père désire et d'avoir acquis la conviction qu'il peut me l'imposer. Jusque-là, continuons à vivre, en goûtant la douceur de nous aimer.

Cette dernière phrase mit Roger aux genoux de Juliette. Il y resta longtemps, contemplant son ami, l'écoutant avec ravissement, s'efforçant de lui prouver en retour de la tendresse qu'elle lui prodiguait l'étendue de la sienne.

Cette convoyeur les calma, les rasséréna, remplit leur cœur de courage, et lorsqu'ils revinrent au château, on ne distinguait plus sur leurs traits les traces de la violente douleur qui, durant la nuit, s'était substituée au sommeil de l'un et de l'autre.

V

OU L'ON VERRA NAITRE ET GRANDIR L'AMITIÉ DE MIGUELIN POUR LE COMTE DE MORANCÉ.

Moranoé n'avait pas perdu son temps.

La communication de Coralie Roselier fut pour lui un trait de lumière. Le nom de Miguelin ne lui était pas inconnu. Il se rappelait comme celui d'un personnage opulent, bien qu'il ignorât sa profession et les circonstances auxquelles il devait sa fortune.

A peine sorti de la maison de Coralie, il alla aux renseignements. On sait avec quelle facilité dans une ville telle que Paris, on peut être initié aux détails qu'on veut connaître. A son insu, le comte de Moranoé comptait parmi ses amis plusieurs personnes en rapport avec Miguelin. C'est ainsi qu'en vingt-quatre heures, il apprit que la fortune de ce dernier s'élevait à plusieurs millions, que sa fille serait son unique héritière, que jeune, beauté, esprit, grâce, elle était un trésor encore plus précieux que par sa dot.

Il est en même temps que Miguelin était à Trouville, où il avait l'habitude de passer quinze jours tous les ans. C'est par Coralie qu'il fut initié à la plupart de ces choses. Elle quittait elle-même Paris, afin de rejoindre son amant qui l'attendait au bord de la mer.

La résolution du comte de Moranoé fut bientôt conçue.

Il aimait ces partis précipités auxquels on s'arrête en quelques heures, sans de longues réflexions, comme si l'on tentait la fortune sur une carte, en obéissant à une inspiration aussi rapide que peu raisonnée.

Il partit pour Trouville.

Il partit avec la certitude qu'il s'engageait dans une aventure au terme de laquelle se trouvait le succès. Il appartenait à cette classe d'individus qui croient que le sort de chacun de nous est à l'avance décidé par une volonté supérieure et que ce qui est écrit, arrive fatalement, quelque nous fassions pour l'empêcher.

A l'heure même où il s'éloignait de Paris, il caressait déjà comme un bien dont la possession ne pouvait lui manquer, la personne et la dot de Juliette Miguelin.

En arrivant à Trouville, il prit à peine le temps de faire une halte à l'hôtel de Paris, afin de secouer la poussière de ses vêtements, et il courut sur la plage.

Alors, comme à présent, cette plage était le rendez-vous de la fine fleur des élégances parisiennes. On y voyait parées, ravissantes, hardées, les femmes qui sont pendant l'hiver fortement des salons et l'attrait principal des premières représentations. C'était un coin de la grande ville au bord de l'Océan, les mêmes ridicules, le même esprit, les mêmes passions, les mêmes intrigues.

Moranoé n'eut aucune peine à découvrir Miguelin.

On le lui montra dans un groupe de femmes lorgné, tenues au pas à l'écart par les honnêtes gens et parmi lesquelles il croyait être au milieu du meilleur monde. Moranoé connaissait toutes ces femmes, comme le mondain connaît le boisson aux branches duquel il a laissé sa laine. Il se présenta donc, faisant montre, dans cette société qui lui était familière, de son imperthinence et de son esprit accoutumé.

Quelques instants après, il s'entretenait amicalement avec Miguelin; ce dernier l'appelait monsieur le comte, et le traitait avec des égards qui prouvaient combien il était flatté d'une telle relation.

Un hasard heureux voulut que Miguelin fût logé dans l'hôtel où Moranoé était descendu. Le même soir, ils dînèrent à la même table, côte à côte. C'était plus qu'il n'en fallait pour favoriser leur amitié.

Le caractère particulier des bains de mer et des filles d'Ève, c'est la facilité avec laquelle se nouent les liaisons. Certains personnages qui, dans Paris, ne vous daignent pas se saluer et se reconnaîtraient jamais, tant est grande la distance entre un monde où vit chacun d'eux, profitent de l'isolement de la vie de villégiature pour s'unir étroitement.

Trois jours après, Moranoé et Miguelin, Miguelin et Moranoé se prodiguaient l'expression de la plus vive sympathie.

Et, à cette circonstance, Moranoé déploya une habileté rare.

Avant que Miguelin eût songé à s'informer de sa situation, Moranoé savait son histoire ; son faible et lui parlait en connaissance de cause. Il devenait confident, ce ménage à lui, prouvait qu'il avait de lui la plus haute idée. Il devenait son confident, l'obligeait à avouer son goût pour le plaisir et le présentait non-seulement à toutes les personnes du moment équivoques qui se trouvaient en ce moment à Trouville où l'on s'amuse, mais encore à quelques familles nobles dont Miguelin ne franchit le seuil qu'avec une émotion bien légitime.

Comment ce dernier n'aurait-il pas tenu aux caresses prodiguées pour un homme aimable ? Il s'attachait à lui, se le quitait plus, exploitait en bonne volonté, pâmé ce délicieux artistiat que lorsque le comte lui avait fait faire une connaissance nouvelle parmi la colonie féminine de Trouville.

Mais, tandis qu'il prêtait ainsi les mains aux plaisirs de Miguelin et les facilitait, notre gentilhomme ne perdait pas de vue le but de son voyage. Se disant sans cesse qu'il vivait en compagnie de son futur beau-père, il s'efforçait de le tromper sur son propre caractère.

Il s'agissait-il d'une partie de plaisir avec une société interlope, Moranoé, après y avoir fait inviter Miguelin, se déclarait revenu de ces plaisirs bruyants et fatigants.

Parlait-on de quelqu'une de ces femmes faciles dont la conquête était toujours l'objectif de notre spéculateur, Moranoé faisait la grimace, comme pour donner à entendre que de tels triomphes demeuraient sans attrait pour lui, et que lassé de l'existence vagabonde qu'il avait menée jusque-là il n'aspirait plus qu'à la vie de famille. Ainsi, tout en favorisant les passions de son nouvel ami, il s'appliquait à paraître ne vouloir plus donner libre carrière aux siennes.

(A continuer.)

GAZADE & CROOKS,
No 26 Beaver Street,
NEW-YORK.
Seuls agents, aux Etats-Unis, de MM. OTARD DUPUY & CO., annoncent à leurs amis et au commerce qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour les EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO., pour les expéditions directes de COGNAC à la Nouvelle-Orléans, et qu'ils seront représentés, à la Nouvelle-Orléans, par
WASHINGTON HORTON,
Sulte—1an—MarJ8 123 rue Gravier.

GEO. MERZ,
OLD BASIN BREWERY
Corner Villere and Toulouse Streets.
THE demand for my BEER and ALE being constantly on the increase, I have placed, for the convenience of dealers and families, an Order Box at the store of the Merchants' Exchange next to the office of Messrs. C. H. Gérardey & Co. Orders left there will be attended to at all hour. 7 feb 6m

La Compagnie d'Assurance
TEUTONIA
Au No 111 de la rue Gravier.
— Assure contre —
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,
Aux plus Bas Taux du Tarif.
A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.
Première Année Fiscale.
Primes reçues.....$187,135 72
Pertes payées en mer sur mer et rivières payées..... $84,647 60
Réassurances, ristournes (rebate), dépenses, etc..... 49,353
134,001 84
$53,114 18
Total de l'Actif.....$794,919 1
DÉCLARE :
Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.
DIRECTEURS :
Henry Abraham, S. Kats, Louis Schneider, A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt, N. A. Baumgar. Th. Lilienthal, R. Sieg, E. F. Del Sondlo, C. H Miller, Isaac Scherck, H. Ecke, S. L. Nasts, J. N. Schwarz, Chas. Engsfeld, M. Pohlmann, Louis Schwarz, M. Frank, F. Rickert, N. Widermanch, H. R. Gogreve, F. Roder, J. R. Widermann. 30 oct—1120

RAPPORT TRIMESTRIEL
—DE LA—
Banque Nationale de l'Etat.
(SYSTEME MUTUEL.)
ETAT, le 29 mars 1873, à la clôture des affaires :
ACTIF.
En caisse.....$719,104 86
Chèques sur d'autres banques..... 565,000 00
Portefeuilles..... 1,111,346 73
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation..... 5,450,000 00
Primes sur bons pour garantir la circulation..... 55,600 00
Actions et autres garanties..... 22,028 00
Dû par des agents de rachat et de réserve..... 216,221 11
Dû par d'autres banques et banquiers. 164,504 25
Propriétés foncières..... 200,051 67
Mobilier et installations..... 19,705 66
Taxes payées..... 5,671 12
Dépenses courantes..... 17,006 93
$8,446,333 85
PASSIF.
Dû à des déposants..... $2,046,310 06
Dû à des banques et à des banquiers.. 143,480 16
Circulation non rachetée..... 450,000 00
Capital..... 860,000 00
Surplus..... 33,715 00
Dividendes non payés..... 7,761 43
Escompte, trois mois..... $19,223 64
Change 22,606 63
Intérêt 19,019 03
Profits et pertes ..... 2,867 74— 63,347 21
$4,642,333 85
DIVIDENDE DÉCLARE.
(Payable à dater de lundi, 14 avril 1873)
Actionnaires, 5½ pour cent pour trois mois.
Déposants, ½ pour cent pour trois mois.
SAM'L H. KENNEDY, Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier. 6 avril—1m

Compagnie d'Assurances Mutuelle de la Louisiane.
DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL.
CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant :
Total des primes de l'année expirée le 28 février 1873..... $408,713 64
Savoir : Primes d'incendies.. $185,772 59
Primes de mer..... 186,540 66
Primes de rivières.. 36,401 47
408,713 64
En moins—primes non expirées et remboursées, réassurance et rafaction (rebate) sur primes..... 96,202 19
Montant net des primes..... $308,511 45
Pertes par l'incendie..... $74,822 96
Pertes sur mer..... 152,136 12
Pertes sur rivières..... 10,185 77
$237,144 85
Taxes, etc..... 10,228 60
Dépenses, profits et pertes, escompte..... 27,662 19
275,040 87
Bénéfice..... $33,470 58
L'actif de la Compagnie est comme suit aux taux les plus bas du marché :
Bons de la ville et autres bons..... $53,500 00
Actions de banques et autres actions.... 16,047 00
Actions et scrip de Compagnies d'Assurance..... 66,938 00
Propriétés foncières..... 60,900 00
Effets hypothécaires..... 69,544 61
Effets à recevoir..... 34,581 77
Primes en voie de recouvrement..... 61,347 37
En caisse et en Europe..... 105,234 44
$447,053 19
Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
CHARLES BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans } Assermenté et signé pardevant moi, ce 25 mars 1873.
P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public. No 16 de la rue Gravier.
Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt sur les certificats non encore payés de scrip, à dater de Lundi, 12 mai 1873. Le dit scrip sera alors converti en fonds capital, d'après la Charte amendée de la Compagnie.
CHARLES BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.
Directeurs élus le 17 février 1873.
Chas. Briggs, Thos. H. Hunt, Ant. Carrière, Chs. Honold, Geo. A. Fosdick, D. Jamison, R. Bragger, R. S. Howard, F. Andersen, Félix Larue, A. Fredicks, Aug. Behn, Geo. W. Dunbar, Edward Toby, R. F. Stockmeyer, Wash. Marton, Henry J. Venn, William Knox, E. Marquess, W. S. Bailey, Chas. Weisheer, J. E. Livaudais, A. Lecourt, Atwood Violett, Frank Williams, A. K. Miller, Chas. Ladiée, Edwd Morphy, Rudolph Sieg, J. A. Lanz, W. C. Black, Silas Weeks, Geo. W. Hynson. 27 mars—w

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.
Bureaux : Rue Fourchon, No. 5 (Bâtisse Pontalba).
Assure contre les risques de Feu, Rivière et Mer.
R. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GARNER, Secrétaire.
Comité de Prêts.
A. Socola, Jos. Hims, H. A. Thomson, Henry Frank, B. Salvy.
Directeurs :
R. M. Davis, A. Baker, A. Socola, F. Bouscaren, J. Hims, J. Y. Gallagher, H. A. Thomson, Henry Frank, Jos. Hims, Jos. Bailey, Jos. Frank, J. Frank, B. Salvy, J. Bayou, J. Bayou, J. Bayou